

Ajouter des compétences sur Inook

On vous parle souvent de compétences et d'acquisition de compétences, mais vous n'en comprenez pas l'intérêt. Du coup, qu'est-ce qu'une compétence ? Pourquoi chercher à développer des compétences ? Pourquoi chercher à les évaluer, ou auto-évaluer ?

Ce document est là pour vous aider à mieux comprendre tout cela. Prenez donc une vingtaine de minutes pour valoriser votre démarche entrepreneuriale grâce à Inook !

Compétences et évaluation de compétences

1. Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence, c'est la combinaison de savoirs (connaissances), de savoirs-faire (mise en pratique) et de savoirs-être (attitude comportementale), permettant d'agir dans une situation donnée, résoudre une problématique, réaliser une tâche.

Exemple :

Lors d'un encaissement en magasin, l'employé.e doit combiner entre autre :

- *Savoirs : l'ordre des actions à effectuer (scanner le code barre, demander le mode de paiement, encaisser).*
- *Savoirs-faire : mettre en pratique ses savoirs sur l'ordre des actions, savoir utiliser la caisse.*
- *Savoirs-être : rester poli.e quelque soit l'attitude du client en face.*

2. Développer ses compétences

Développer ses compétences est un élément majeur dans l'évolution des projets ou l'amélioration de son travail. Il s'agit d'acquérir les savoirs et pratiques nécessaires à la bonne réalisation d'une tâche. Il est normal au début d'un projet entrepreneurial de ne pas avoir acquis toutes les compétences nécessaires à la réalisation de celui-ci. Le développement de compétences devient ainsi un indicateur de l'avancée du projet.

Pour développer ses compétences, il est possible de suivre des formations (en présentiel ou par des cours en ligne), se renseigner par soi-même, échanger avec d'autres personnes, essayer de mettre en pratique ce que vous apprenez, ou se confronter au terrain.

En tant qu'étudiant-entrepreneur : Dans le cadre de votre expérience entrepreneuriale, le développement de vos compétences peut être organisé autour de 4 grands blocs et 20 domaines qui se déploient autour des quatre niveaux de maîtrise, de débutant à expert.. Mais pas d'inquiétude, l'acquisition et le développement des compétences, c'est tout au long de votre vie ! Alors n'ayez pas peur de ne pas savoir. Essayez, testez, échangez, participez à des formations, afin de développer les compétences qui vous permettront au mieux de réaliser votre projet !

3. L'importance d'évaluer les compétences

Évaluer les compétences permet à chacun de pouvoir situer où il en est dans son développement de compétences et de son apprentissage de celles-ci. Cela permet à un moment T

de savoir où nous en sommes. Si des évaluations sur les mêmes compétences sont faites plusieurs fois au cours du temps, alors cela permet de voir son évolution et son amélioration.

- *Dois-je encore travailler sur cette compétence, ou est-elle suffisamment acquise ?*
- *Je me suis peu amélioré sur cette autre compétence, faudrait-il que je la travaille plus ?*
- *Je n'arrive pas à m'améliorer sur cette compétence depuis quelque temps malgré mon travail, peut-être qu'il faudrait que je me renseigne pour une formation qui me permettrait de trouver les défauts que j'ai et pouvoir m'améliorer encore dessus ?*

Une évaluation indiquant une compétence comme acquise vous permet personnellement de savoir que vous avez cette compétence, mais également cela vous permet de faire valoir que vous la possédez auprès des personnes avec qui vous échangerez dans un cadre professionnel.

Attention cependant : on peut tout à fait acquérir une compétence, mais sans l'utiliser pendant longtemps, on peut également perdre une partie de ce qui a été acquis ! Il est donc important de parfois faire des exercices de réflexion ou de mise en pratique, ou simplement de relire sur le sujet. Le rappel régulier (ou répétition) est une pratique efficace pour apprendre quelque chose, mais aussi pour ne pas oublier ce que l'on a appris.

4. Pourquoi s'auto-évaluer ?

L'auto-évaluation nous force à réfléchir sur nos propres capacités et apprentissages. C'est un bon moyen de repérer par soi-même ses propres difficultés et les compétences qui demandent à être améliorées, ou qui sont déjà acquises. C'est un exercice peu évident à réaliser, car nous avons tendance à parfois surestimer ou sous-estimer nos compétences.

De plus, faire son auto-évaluation au début de son projet et à la fin de celui-ci permet de voir par soi-même les évolutions sur ses compétences, et de pouvoir prendre du recul sur ce qu'on a pu apprendre au fur et à mesure. Il peut être intéressant, sur un projet mené sur une longue période, de faire une auto-évaluation deux fois par an environ, toujours dans l'idée de voir l'évolution de ses compétences et de prendre du recul sur ses apprentissages.

Au sein du Peel, cela permet également d'échanger avec votre chargé.e de projet afin d'ajuster l'accompagnement, en se basant sur vos auto-évaluations et vos besoins en développement de compétences (par exemple en vous conseillant de vous inscrire à certaines formations proposer par l'équipe du Peel et ses partenaires).

Comment ajouter ses compétences sur Inook ?

Cette partie vous explique pas à pas comment ajouter et enregistrer son auto-évaluation des compétences sur la plateforme Inook.

Rappel : Inook est la plateforme nationale pour le pôle PEPITE qui sensibilise et accompagne les jeunes dans leur envie d'entreprendre. Le Peel est le PEPITE pour la région Lorraine.

1. Allez sur la plateforme Inook

Lien de la plateforme : [https://pepитеfrance.inook.website/fr/pepите](https://pepitefrance.inook.website/fr/pepите)

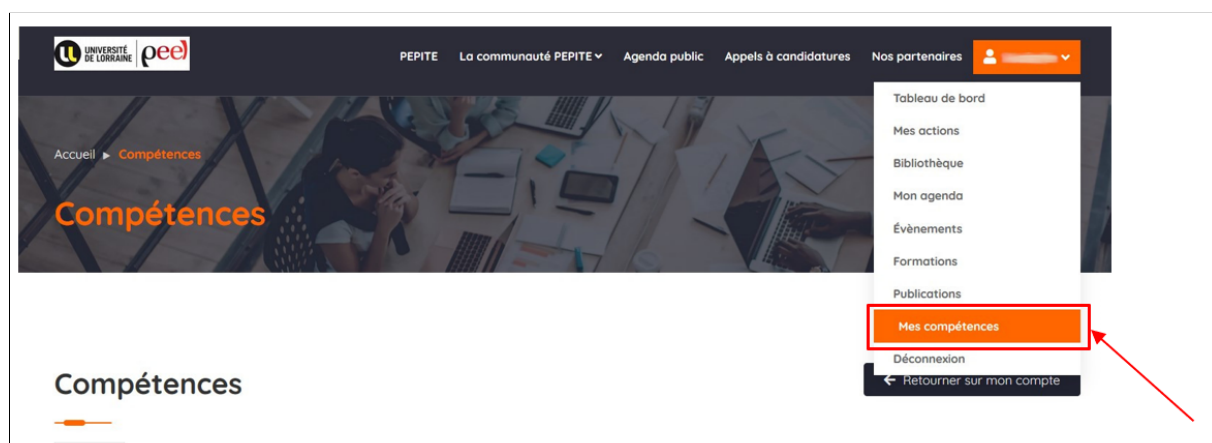
2. Connectez-vous avec vos identifiants

Entrez les identifiants que vous avez indiqués lors de l'activation de votre compte (votre adresse mail et mot de passe).

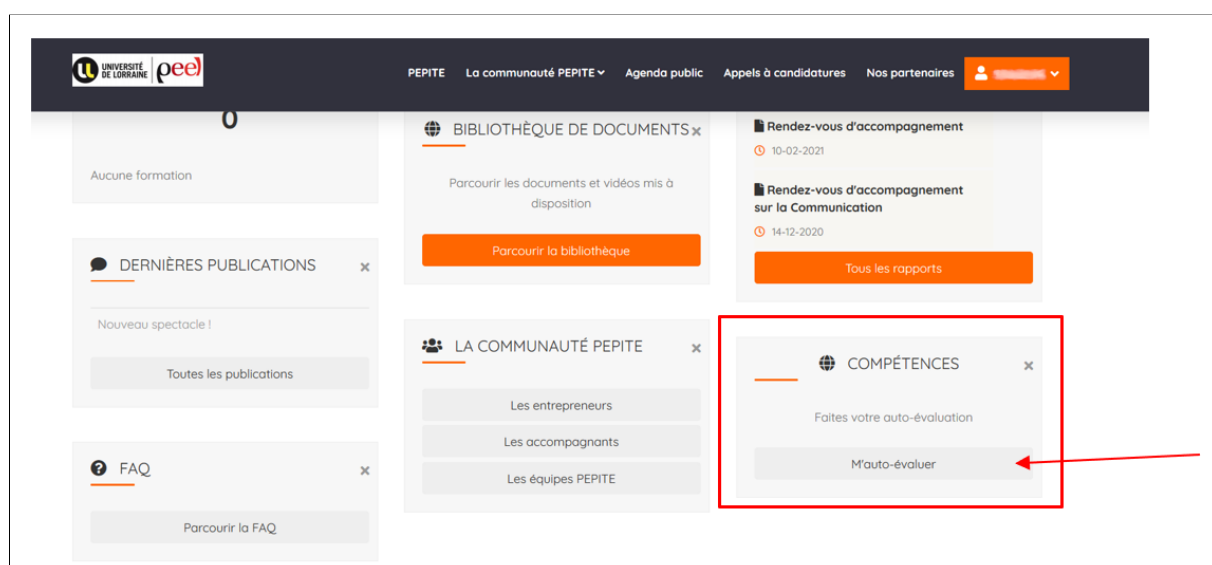
3. Accéder à la page « compétences »

Vous arrivez sur la page Inook « tableau de bord ». Vous pouvez accéder à la page « compétences » de deux manières :

- En passant par le menu déroulant accessible via votre nom en haut à droite de l'écran :

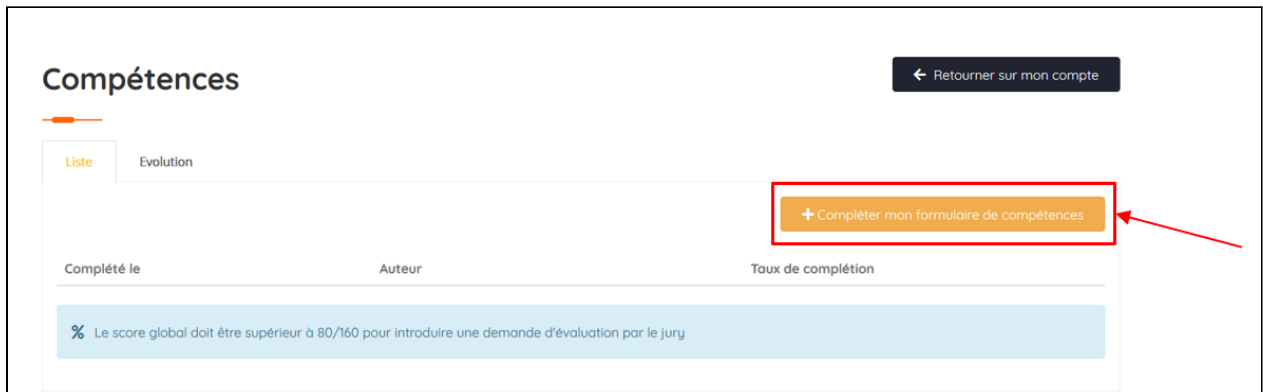


- Ou sinon en cherchant la carte « Compétences » dans les différentes cartes présentées sur la page du tableau de bord :



4. Aller sur la page d'ajout de compétences

Une fois sur la page « compétences », cliquez sur le bouton « Compléter mon formulaire de compétences ».



5. Remplir le formulaire

Vous arrivez sur un formulaire à remplir. Complétez-le selon où vous pensez vous situer sur vos compétences.

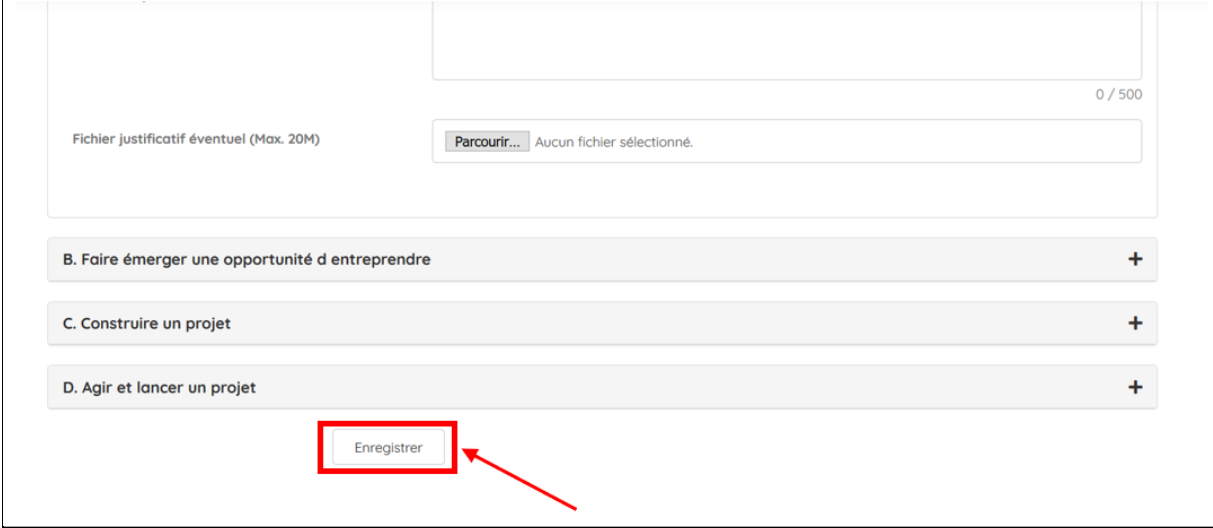
Pour précision, l'évaluation de certaines compétences ne peut être rempli si vous n'avez pas acquis les compétences précédentes nécessaires. Il est donc normal que vous ne puissiez pas remplir certains champs du formulaire, selon où vous en êtes dans l'acquisition de vos compétences.

ATTENTION : Il y a quatre parties différentes dans le formulaire, pensez bien à cliquer sur les titres des différentes parties pour les afficher et pouvoir les compléter :



6. Enregistrer ses compétences

Enfin, une fois que vous avez rempli vos compétences, cliquez sur le bouton « Enregistrer » en bas de page.



0 / 500

Fichier justificatif éventuel (Max. 20M)

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

B. Faire émerger une opportunité d'entreprendre +

C. Construire un projet +

D. Agir et lancer un projet +

Enregistrer

Vous pouvez une fois vos compétences enregistrées en parler avec votre chargé.e de projet, afin de voir si des formations conviendraient à vos besoins pour développer les compétences qui ne seraient pas complètement acquises, et qui vous seraient nécessaires dans le cadre de votre projet.

7. Exporter les images des graphiques de compétences (Pour les rapports des D2E et DU Résilience)

Dans votre rapport de fin d'année à rendre au niveau du Peel, il vous est demandé d'ajouter les images des graphiques d'évolution des compétences présentés sur Inook. Pour cela, vous devez faire cliquer droit de la souris sur l'image, puis sélectionner "Enregistrer sous...".



Une fenêtre s'ouvre alors, vous permettant de choisir où enregistrer l'image sur votre ordinateur (faites attention à où vous l'enregistrez afin de retrouver le fichier image dans vos documents sur l'ordinateur par la suite). La même démarche est à réaliser avec chaque graphique.

Vous n'aurez plus qu'à insérer les images, depuis votre ordinateur, dans votre document de rendu !

Vos compétences sont désormais enregistrées ! Vous pouvez à tout moment retourner sur la page « Compétences » pour ajouter de nouveaux éléments, ou compléter à nouveau le formulaire si vous pensez avoir évolué sur vos compétences.